

## FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

### Vous exercez en libéral, comment financer votre formation ?

Pour le DPC, si la formation est éligible, vous devez au préalable vous inscrire sur notre site et renvoyer votre contrat avec les règlements. Le règlement sera encaissé et vous sera restitué selon la prise en charge DPC. Dans un second temps, vous devrez vous rendre sur [le site de l'ANDPC](#) afin de faire une inscription à la formation. Nous indiquerons sur le descriptif de la formation sur notre site, le numéro correspondant à la session de formation.

Obligation triennale : Implique le suivi de 2 actions parmi les 3 typologies

- Action cognitive (concernant l'approfondissement des connaissances)
- EPP :
  - Audit clinique
  - Analyse d'analyse des pratiques professionnelles (permettant une réflexion sur la démarche et les caractéristiques de la pratique professionnelle effective du professionnel)
  - Gestion des risques (visant à identifier, évaluer et prioriser des risques relatifs aux activités d'un métier ou d'une organisation) (non applicable aux orthophonistes)

Les salariés ne s'inscrivent pas sur le site de l'ANDPC et les orthophonistes sous statut de remplaçants ne peuvent bénéficier de l'indemnisation de l'ANDPC.

#### Modalités de prise en charge des actions de DPC :

**Droit de tirage annuel :** 14 heures

**Plafond triennal de prise en charge d'actions de formation continue :**

Année	Plafond
Si 1 <sup>ère</sup> inscription en 2023	35 heures
Si 1 <sup>ère</sup> inscription en 2024	21 heures
Si 1 <sup>ère</sup> inscription en 2025	Aucun plafond dans la limite des 14 heures annuelles

**Forfaits horaires :**

	Présentiel		Classe virtuelle		Non présentiel	
	Frais pédagogiques (Part ODP)C	Indemnisation (Part PS)	Frais pédagogiques (Part ODP)C	Indemnisation (Part PS)	Frais pédagogiques (Part ODP)C	Indemnisation (Part PS)
Formation continue (FC)	43.00 €	52.00 €	34.40 €	41.60 €	21.50 €	26.00 €
Évaluation des pratiques professionnelles (EPP)	55.90 €	52.00 €	44.70 €	41.60 €	28.00 €	26.00 €
Gestion des risques (GDR)	55.90 €	52.00 €	44.70 €	41.60 €	28.00 €	26.00 €
Programme Intégré (PI)	43.00 €	52.00 €	34.40 €	41.60 €	21.50 €	26.00 €
- FC - EPP ou GDR	55.90 €	52.00 €	44.70 €	41.60 €	28.00 €	26.00 €

© Agence nationale du DPC - décembre 2023



## **Vous exercez en salarié, comment financer votre formation ?**

Vous devez vous inscrire à la formation afin de réserver votre place et en choisissant le mode salarié. Vous devez indiquer les coordonnées de votre employeur ainsi que les coordonnées du contact. Le contrat généré devra être donné à votre établissement qui devra nous le renvoyer signé et tamponné.

Attention, les places sont très vite prises. Vous pouvez donc vous inscrire afin de bloquer la place et faire les démarches auprès de votre employeur dans un second temps. Nous avons conscience des délais et ferons preuve de patience.